L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er DECEMBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 1ER DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de remettre le feuilleton à la 3e page.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour le détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Entrepôts — Une étendue de terre située dans la paroisse de Plaquemines, sur le fleuve Mississippi, connue sous le nom d'Habitation Pointe Celeste, avec toutes les améliorations qu'y trouvent. Aussi, les actions de la compagnie de Gaz et des banques du Canal et de l'Etat.

Par le shérif de la paroisse St-Bernard, à la maison de Cour de St-Bernard, à midi — Un terrain et un morceau de terre situés dans ladite paroisse, avec une jolie maison en bois, &c.

Par le marshal des Etats-Unis, à midi, à la porte de la maison de Cour à Houma, paroisse Terrebonne — Une habitation sucrière connue sous le nom de Live Oak Plantation. Aussi, une partie de concession de terre située sur la bayou et tenant à la propriété, ainsi que deux autres morceaux de terre. Voir l'annonce pour les descriptions.

Par Duffrey & Hill, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Actions des compagnies de Gaz et Water Works, et de la banque du Canal.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des propriétés de valeur, donnant un grand revenu, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième Districts.—On trouvera la description d'une propriété dans l'annonce insérée aujourd'hui. — De plus, une jolie propriété située rue Prieur, et une propriété sur la rue des Ursulines.

Par Walton & Desloende, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — La moitié indivise des 8/9de de terre située sur les rues Dauphine, Bienville, St-Louis et St-Pierre. Aussi, le sixième indivis d'une terre dans le District de Orleans, Louisiana, et la thre indivis d'une terre dans la paroisse d'Iberville, étant que d'autres terres plus amplement décrites dans l'annonce publiée séparément.

Par E. M. Jacobs, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District.

Par Fortuni & Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, Troisième District. Dans leur salle d'encan, par ordre des Directeurs de port, 4 chaloupes de cair avarié, 400 pardessus militaires variés, rubans de soie pour chapeaux et pour cotillons, gros de Naples et autres. Aussi, 1 bœuf, vaches et veaux, voitures de Cour et Canal, selles et chevaux, drays, camions et harnais.

Par O. de Feriet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Deux terrains dans le Troisième District, au coin des rues Ursulines et Dauphine; des terrains de prix dans le Troisième District, à un lieu de la rue des Champs, convenables aux jardiniers ou laitiers; trois terrains rue Abada, entre Rochebleve et Dorgenois; maison à deux Nos. 324 et 326, rue St-Pierre, dans un excellent quartier d'affaires; également, un emplacement pour marchand de bois et de charbon, face au Nouveau Bassin; une excellente maison en briques et dépendances au coin des rues Espagne et Royale, avec entrée Camoulet.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan — Cordages et cover-ortes avariées. Aussi, marchandises sèches, linge fait, chemises, chapeaux, sacs de voyage, &c. De plus, des meubles variés.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan — 200 lots d'habillements, 300 douzaines chapeaux et lingerie.

Par A. Fabre, au magasin No 67, rue Vieille-Levée — Installations de magasin, étagères, comptoirs, &c.

Par B Turpin, au magasin No 26, rue Vieille-Levée—Tabac de la Havane en feuilles, cigares de pays, et rio de Janeiro.

Par Montgomery & Bro., à leur salle d'encan — Meubles. Et aux écuries de P. Liner, rue Chartres, chevaux, mulets et voitures laitières.

Par D. E. Murphy, à l'entrepôt Wabash — Porc; au magasin No 47, rue des Magasins, boîtes de chandelles, lettres et tête; à l'entrepôt Rio, soude et lotts d'emballage de l'Inde; sur le Levée, au pied de la rue Lafayette, épaules et pâte d'odeur bâtie.

Par O. Valdom, coin Tchoupitoulas et Natchez — Cho mpagne.

Par Hoffman & Martin, au No 26 de la rue de Chartres — Habillements de saison, habillements avariés, lingerie et chapeaux, sans réserve.

Par John C. Bickle, au No 37 de la rue Bienville — Bottes, souliers, brodequins, marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c., sans réserve.

☞ Achetez vos cordonnerie chez M Brunet Turpin, 93 Vieille Levée.

Actions de la Compagnie de Gaz et de Banque par le Shérif.

☞ L'attention particulière est appelée à la vente aux enchères publiques, qui aura lieu, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif d'une étendue de terre située dans la paroisse Plaquemines en cet Etat, connue sous le nom de Habitation Pointe Celeste.

Pour les détails et conditions voir aux annonces.

Vente de propriétés de valeur. — Placement avantageux. — M. S. Guinault, encanteur, vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, près Canal, les propriétés situées dans le 1er, dans le 2e et dans le 3e District, et que nous croyons devoir signaler aux capitalistes qui cherchent un placement sûr et avantageux. Il s'agit d'abord d'un beau magasin, avec résidence à l'étage supérieur, dans la rue Front, entre Poydras et Lafayette; puis de terrains et de maisons dans les quartiers de la partie inférieure de la ville où se porte maintenant de préférence la population. Les conditions faites aux acquéreurs sont à la fois larges et libérales. Un tiers seulement du prix d'achat est payable comptant, le reste en soldent en billets à un, deux et trois mois de crédit. Nécessaire, si les acquéreurs le préfèrent, ils pourront payer comptant ceb le montant total du prix d'adjudication, soit une somme quelconque ne descendant pas thre. — (Voir l'annonce.)

☞ L'attention de Commerce est appelée sur la vente à l'encan de 30 balles de tabac de la Havane, en feuilles, et 132 caisses vin du Rhin, qui doit avoir lieu, à 10 heures a. m., au magasin No 26, rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

☞ MM. J. B. WALTON & DESLONDE, encanteurs, vendront, AUJOURD'HUI, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en grand nombre de propriétés de prix, située en ville et dans les faubourgs des terres situées à la campagne. Les ventes sont péremptoires. Ils vendront également une action du Théâtre des Variétés.

Voir aux annonces.

☞ Nous nous appelons spécialement l'attention des marchands de corde et de toile d'emballage sur les ventes que fait M. D E. Murphy, chez lui, aujourd'hui, à midi, à l'entrepôt Rio.—Voir aux annonces.

Le Bureau d'Immigration.

Nous appelons l'attention des planteurs sur l'annonce que publie dans nos colonnes le docteur Cottman, chef du bureau d'immigration. Ils verront que des agences ont été établies en Europe par les soins du bureau, pour diriger vers la Nouvelle-Orléans le plus grand nombre d'émigrants possible. Un certain nombre sont déjà arrivés et sont disposés à se fixer en Louisiane sont comme journaliers, soit comme fermiers. D'autres les suivront prochainement. Il importe donc que le bureau soit en mesure de procurer aux immigrants, à leur arrivée, les moyens de se caser immédiatement. C'est dans ce but que le docteur Cottman fait appel aux planteurs qui sont disposés à traiter avec ces travailleurs européens, soit en leur vendant des terres, soit en leur en louant moyennant un loyer fixe ou un partage des récoltes, à lui faire parvenir toutes les informations propres à faciliter une transaction de ce genre. Ces renseignements peuvent être adressés soit par la malle, soit par toute autre voie au Dr Thos. Cottman, chef du bureau d'immigration. Les planteurs qui désireraient le voir personnellement le trouveront à son bureau à l'Institut des Artisans, rue Dryades.

Nous pensons que les planteurs s'empresseront de seconder les efforts faits pour attirer des travailleurs, en Louisiane. Si les immigrants sont satisfaits de leur sort dans notre Etat, ils seront eux-mêmes les meilleurs agents d'immigration, car leurs rapports engageront leurs compatriotes à venir les rejoindre.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.—On trouvera dans notre partie anglaise le tableau des prix du marché aux bestiaux, ainsi que le nombre des animaux reçus pendant le dernier trimestre, du 1er septembre au 30 novembre.

GRANDES NOUVEAUTÉS D'HIVER. — Encore une excellente occasion de faire de riches emplettes à bon marché. MM. J. Levois & Cie., au coin des rues Canal et Bourbon, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viennent encore de faire subir une réduction considérable au prix de leurs marchandises d'hiver, et les artistes aimé offerts au rabais sont de ceux qu'on recherche le plus dans cette saison. Nous ne les désignerons pas dans cette notice, mais nous engageons les dames à consulter l'annonce de la maison Levois. Elles seront bien vite convaincues que nous ne la recommandons pas sans connaissance de cause.

LE PRIX POUR LES FOURS DE CUISINE.—MM. Rice, frères, de la rue du Camp, ont eu, comme agents, le prix pour les meilleurs fours de cuisine exposés à la dernière Foire. Le public aît se rappeler cette circonstance en voyant hier passer dans diverses rues de la ville un de ces fours, tiré sur un wagon de la compagnie de l'Express de la Nouvelle Orléans, avec une escorte de musiciens qui ont bien voulu nous faire les honneurs d'une sérénade, ce dont nous leur sommes fort reconnaissants. MM. Rice frères font de grandes affaires dans cette branche d'industrie et ils possèdent ici plusieurs vastes dépôts dont en outre les agents de la célèbre fabrique de Charter Oak et de plusieurs autres fabriques également renommées.

La majorité congressionnelle.

Au point de vue du parti républicain, le pays légal ne se compose que de vingt-six Etats sur trente-six que renferme l'Union, et les représentants et les sénateurs de ces vingt-six Etats forment conséquemment le Congrès légal de la nation. Assurés, par leur triomphe dans les dernières élections, de voir se perpétuer dans la quarantième Congrès, c'est-à-dire pour deux années de plus à partir du 4 mars 1867, la majorité législative dont ils disposent dans le Congrès actuel, les républicains notre peuvent, dans la session qui va s'ouvrir, jeter les bases d'une politique avec en certitude que leurs successeurs n'en détruiront pas. Ils ont les coudées d'autant plus franches que les démocrates s'avouant vaincus semblent renoncer à lutter plus longtemps contre l'Hydre à sept tête du programme républicain et que le Président paraît peu disposé à contester la légalité des actes du Congrès nationnel qui prétend décider du sort de l'Union.

Cette absence de controverse, cependant, loin de contribuer à mettre d'accord sur les mesures à prendre, les membres de la majorité, paraît avoir jeté dans leurs desseins une certaine irrésolution, au point que le public en est à se demander ce que va faire le Congrès. Il n'y a rien là de surprenant. Quand un parti, au lieu d'être fondé sur des principes fixes et immuables qui résument les esprits dans une communauté de convictions, n'est que le résultat de la coalition d'ambitions personnelles et d'intérêts individuels qui ont pris pour tuteur les préjugés ou les passions mauvaises des masses, il faut s'attendre à voir s'opérer dans son organisation un démembrement, le jour où, maîtres absolus de la situation, les chefs qui le dirigent n'ont plus qu'à prononcer sur la manière dont il faut user de la victoire. Les liens qui les unissaient pendant la lutte se brisent dès que la résistance disparaît, et les causes d'antagonisme entre les intérêts divers qu'ils représentent, étouffées momentanément pour les besoins de la cause commune, reprennent tout leur empire. On cherche bien encore à s'entendre, mais les efforts que l'on fait dans ce but indiquent qu'il y a déjà danger de rupture.

Pendant la dernière session qui n'a pas duré moins de sept mois, les républicains noirs n'ont jamais pu se mettre d'accord pour formuler un plan de reconstruction. Au moment des élections, quelques uns d'entre eux, dans un intérêt électoral trop évident, ont prétendu que l'amendement constitutionnel dû à la véritable programme de leur parti, comme le programme de leur parti. Combien sont-ils ceux qui sont restés fidèles à ce programme? Il serait difficile de les nommer ou de les compter. La proposition de M. Chase pour l'adoption du suffrage impartialisé échange de l'amnistie, a eu plus de chances de rallier les différentes fractions du parti sous un même drapeau? Qui oserait le prétendre en présence des controverses soulevées dans le sein même des fidèles qui, cette question, semble devoir tout autre mécontentement que la première.

En combien de sommes sauront-ils donc divisés les républicains noirs du Congrès? Et y a d'abord les sénateurs qui voulaient demander immédiatement la mise en accusation et la déposition du Président pour pouvoir décréter en toute dictatorialement la mise hors la loi des rebelles, la confiscation de leurs biens et renverser les conditions politiques et sociales au Sud, en substituant aux droits des blancs ceux des noirs. D'autres, moins farouches, consentiront à pardonner au Président et aux rebelles, si ceux ci consentent à accorder le suffrage universel. Ces braves gens se croient sûrs de la mort du pécheur, tout ce qu'ils demandent, c'est l'adjonction au corps électoral d'un noyau d'électeurs africains qui assure le triomphe de leur parti dans les élections congressionnelles et présidentielles pendant une assez longue période pour garantir à eux et à leurs descendants la distribution des places, le règlement des tarifs et autres petits avantages politiques et financiers. Enfin, les esprits modérés se contenteraient de la ratification de l'amendement constitutionnel, imposé au Sud comme un acte de contrition et de pénitence pour la rémission de ses péchés.

Ces trois branches principales du parti se subdivisent évidemment en plusieurs ramifications, mais les dissidents se rallieront sans doute à l'une des trois. Ainsi feront les membres soi-disant indépendants qui, comme M. Raymond, parlent dans un sens et votent dans un autre.

Il serait bien plus avant que nous fixe le nombre dans les rangs du parti pour dire à coup sûr dans quelle proportion les mesures républicaines se répartiront entre les diverses fractions que nous venons d'énumérer. Les radicaux engageront sans doute, au début de la session, une première pause d'armes pour faire le dénombrement de leurs forces, mais il est probable qu'ils seront repoussés. Des énergumènes comme Butler ont leur utilité dans une lutte engagée, mais ils deviennent gênants dans les affaires sérieuses. On les laisse aboyer sans leur permettre de mordre. Les modérés n'ont pas plus de succès avec leur panacée de l'amendement constitutionnel. On leur dira qu'ils ne sont plus à la hauteur des circonstances. Ce sera donc la fraction du juste milieu qui réussira probablement à constituer une majorité compacte. Mais afin de s'assurer un vote des deux tiers en cas de veto présidentiel, elle sera sans doute obligée de faire des concessions aux altres de la majorité sur son programme de façon à donner beaucoup d'extensions à la première partie de sa devise «suffrage impartial» et fort peu à la seconde «amnistie».

Il se passera beaucoup de temps avant que les différentes fractions de la majorité parviennent à tomber d'accord sur une formule définitive. Mais ce ne sera pas tout que d'arrêter un plan de reconstruction, il faudra trouver un moyen de l'appliquer. La voie des amendements constitutionnels offre une difficulté qu'il est difficile de prévoir. Pour la ratification par les législatures des trois quarts des Etats de l'Union, sur trente-six Etats il en faut vingt-sept et il suffit aux dix Etats exclus du Congrès de se tenir pour empêcher toute ratification. Désirer que ces dix Etats ne doivent pas compter dans le vote et qu'on se passera de leur ratification est un procédé nouveau. Ce serait nuire aux droits jusqu'à présent reconnus à la Constitution, et le Congrès ne pourrait pas le faire sans la connivence des deux autres pouvoirs. Le suspendre nimerait mieux réorganiser les gouvernements des Etats du Sud au moyen d'une loi spéciale et conformément aux précédents suivis dans le Tennessee, le Maryland et le Missouri. Aussi fant il s'attendre à voir proposer l'envoi de gouverneurs provisoires au Sud. Mais ce second procédé est tout aussi dangereux que le premier.

La forme n'est donc pas moins embarrassante que le fond, et si grande que soit la majorité du parti républicain dans le Congrès, elle est loin de lui fournir le moyen de renverser les obstacles que la Constitution des Etats-Unis oppose à l'accomplissement de ses desseins. Il n'y a guère pour le Congrès d'autre alternative, que de prolonger le *statu quo* ou de rouvrir à des mesures ouvertement révolutionnaires. Dans l'un comme dans l'autre cas, une responsabilité fort grave pèse sur le parti qui vient de triompher, et cette responsabilité est d'autant plus grande que la solution de la question de reconstruction dépend, uniquement de sa décision, en l'absence de toute contestation possible de la part du Sud exclu de droit de participer aux délibérations législatives.

IMPORTANT POUR LES PILATURES.—La décision intérimaire qui soit a été récemment rendue par le commissaire du Revenu de l'Intérieur:

Bureau du Revenu de l'Intérieur, } Washington, 15 nov. 1866.

Monsieur—En réponse à votre lettre de 13 du courant, j'ai à dire qu'en vertu de l'ipote du 13 juillet 1866, les fils chaînes et trames, pour tisser et pour tous objets de manufacture, sont exempts de taxe. Cette clause exempte virtuellement tous les filés dépendant que l'expression "Objets de manufacture" est très large et peut couvrir toutes les manières dont les fils sont généralement employés. La quantité employée pour d'autres usages que ceux des manufactures, si toutefois les sont employés ailleurs, serait si faible, et en même temps si difficile à établir, que le produit ne vaudrait pas la peine de l'assesser.

Votre, respectueusement, THOMAS HARLAND, Commissaire du département. Mr THOS ALLEN, assesseur des E.-U., Troisième District, Pennsylvania.

L'ELECTION DANS L'ETAT DE NEW-YORK.—L'élection dans l'Etat de New-York a donné les chiffres suivants: total des votes 718,896; Trenton 366,673; Hoffman 352,425, majorité pour Trenton 14,048.

LA RÉCOLTE DE COTON.—Depuis le 1er septembre on a reçu dans les différents ports du Sud 239,800 balles de coton, tandis que l'année dernière à la même époque on avait reçu 450,000 balles. C'est une diminution de près de moitié, ce qui fait supposer que le total des envoies sera que de un million de balles au lieu d'être de deux millions comme l'année dernière.

LES AFFAIRES.—Les journaux des grandes villes de l'ouest se plaignent beaucoup de l'état des affaires. Quand comprendront-ils que l'intérêt des Etats agricoles de l'Ouest leur commande de faire cause commune avec le Sud pour demander la restauration de l'Union, la révision du tarif et la diminution des impôts qui absorbent le plus clair des revenus du pays?

MASQUES ET COSTUMES.—Mme Grout a apporté de Paris un admirable assortiment de masques et de costumes. Tout cela est frais et d'une rare élégance. Dans la saison des bals, l'aristocratie des salons se masque et se travestit chez Mme Grout. Le magasin de celle-ci est au No. 93 de la rue Conti.—Voir aux annonces.

Les Finances Fédérales.

Le résumé télégraphique du rapport du Secrétaire du Trésor, que nous avons publié hier, contenant plusieurs erreurs de chiffres provenant du déplacement de quelques virgules, nous le reproduisons aujourd'hui, afin que nos lecteurs puissent se faire une idée plus exacte de l'état des finances fédérales:

Washington, 29.—Le rapport du secrétaire du Trésor est complet et imprimé et prêt pour la distribution après qu'il aura été présenté.

Les vues qu'il expose ne sont pas nouvelles; cependant le résumé des faits et des chiffres montrera que la situation financière est beaucoup plus favorable qu'à l'ouverture de la présente session du 39e congrès-ou à la fin de l'année fiscale du 30 juin 1865.

Le rapport montrera que l'année fiscale finissant au 30 juin 1866 a été marquée d'une grande prospérité. La balance du Trésor doit en jour comme suit.

En caisse, 30 juin 1865—$258,209,15. En caisse 1866, $130,869,816. Dans net de $129,811,506. L'or en main n'était pas estimé d'après la valeur du papier nominale car la balance est de $1,000,000.

Les recettes et dépenses pour l'année 1865-66 sont comme suit: Recettes de douane en or $179,046,630 64; des bons publics $665,031,03; de la taxe directe $187,474,412; du revenu de l'intérieur $309,226,812 81; de sources diverses $35,125,966 46. Total général $336,898,195 96.

Ce revenu excède probablement celui de toute autre nation pour la même période.

Dépenses civiles, étrangères et diverses: $41,048,965 30; pensions et Indiens $16,253,300 44; guerre $284,498,701 82; marine $43,519,632 91; intérêt $132,074,737 27; total $518,347,397 70.

Recettes totales $336,039,195 06. Total des dépenses $518,347,337 70. Surplus de recettes $37,691,857 36. Cet excès de recettes a été réalisé pendant les derniers mois de l'année fiscale et n'est pas un juste criterium de ce que le gouvernement peut faire pour payer ses dettes. Par exemple les dépenses de la guerre pour le semestre finissant le 30 septembre 1865 ont été de $185,000,000, mais reculant le semestre finissant le 30 juin 1866, elles n'étaient que de $130,000,000.

La balance dans le Trésor, le 30 juin 1865 s'était que de $858,309 15.

L'année finissant le 31 décembre 1865 a montré un déficit dans le Trésor de $619,000,000, mais dans les six mois jusqu'au 30 juin 1866, il y a un surplus de recettes considérablement aux dépenses de près de $37,000,000.

L'estimation de la dette de guerre pour les dépenses de la prochaine année fiscale serait presque de $240,000,000 de moins que pour 1865, sans le but d'égalisation de prime passé à la dépense, quelques uns d'entre eux, dans un intérêt électoral trop évident, ont prétendu que l'amendement constitutionnel était le véritable programme de leur parti comme le programme du parti qui sont restés fidèles à ce programme? Il serait difficile de les nommer ou de les compter. La proposition de M. Chase pour l'adoption du suffrage impartialisé échange de l'amnistie, a eu plus de chances de rallier les différentes fractions du parti sous un même drapeau? Qui oserait le prétendre en présence des controverses soulevées dans le sein même des fidèles qui, cette question, semble devoir tout autre mécontentement que la première.

En combien de sommes sauront-ils donc divisés les républicains noirs du Congrès? Et y a d'abord les sénateurs qui voulaient demander immédiatement la mise en accusation et la déposition du Président pour pouvoir décréter en toute dictatorialement la mise hors la loi des rebelles, la confiscation de leurs biens et renverser les conditions politiques et sociales au Sud, en substituant aux droits des blancs ceux des noirs. D'autres, moins farouches, consentiront à pardonner au Président et aux rebelles, si ceux ci consentent à accorder le suffrage universel. Ces braves gens se croient sûrs de la mort du pécheur, tout ce qu'ils demandent, c'est l'adjonction au corps électoral d'un noyau d'électeurs africains qui assure le triomphe de leur parti dans les élections congressionnelles et présidentielles pendant une assez longue période pour garantir à eux et à leurs descendants la distribution des places, le règlement des tarifs et autres petits avantages politiques et financiers. Enfin, les esprits modérés se contenteraient de la ratification de l'amendement constitutionnel, imposé au Sud comme un acte de contrition et de pénitence pour la rémission de ses péchés.

Ces trois branches principales du parti se subdivisent évidemment en plusieurs ramifications, mais les dissidents se rallieront sans doute à l'une des trois. Ainsi feront les membres soi-disant indépendants qui, comme M. Raymond, parlent dans un sens et votent dans un autre.

Il serait bien plus avant que nous fixe le nombre dans les rangs du parti pour dire à coup sûr dans quelle proportion les mesures républicaines se répartiront entre les diverses fractions que nous venons d'énumérer. Les radicaux engageront sans doute, au début de la session, une première pause d'armes pour faire le dénombrement de leurs forces, mais il est probable qu'ils seront repoussés. Des énergumènes comme Butler ont leur utilité dans une lutte engagée, mais ils deviennent gênants dans les affaires sérieuses. On les laisse aboyer sans leur permettre de mordre. Les modérés n'ont pas plus de succès avec leur panacée de l'amendement constitutionnel. On leur dira qu'ils ne sont plus à la hauteur des circonstances. Ce sera donc la fraction du juste milieu qui réussira probablement à constituer une majorité compacte. Mais afin de s'assurer un vote des deux tiers en cas de veto présidentiel, elle sera sans doute obligée de faire des concessions aux altres de la majorité sur son programme de façon à donner beaucoup d'extensions à la première partie de sa devise «suffrage impartial» et fort peu à la seconde «amnistie».

Il se passera beaucoup de temps avant que les différentes fractions de la majorité parviennent à tomber d'accord sur une formule définitive. Mais ce ne sera pas tout que d'arrêter un plan de reconstruction, il faudra trouver un moyen de l'appliquer. La voie des amendements constitutionnels offre une difficulté qu'il est difficile de prévoir. Pour la ratification par les législatures des trois quarts des Etats de l'Union, sur trente-six Etats il en faut vingt-sept et il suffit aux dix Etats exclus du Congrès de se tenir pour empêcher toute ratification. Désirer que ces dix Etats ne doivent pas compter dans le vote et qu'on se passera de leur ratification est un procédé nouveau. Ce serait nuire aux droits jusqu'à présent reconnus à la Constitution, et le Congrès ne pourrait pas le faire sans la connivence des deux autres pouvoirs. Le suspendre nimerait mieux réorganiser les gouvernements des Etats du Sud au moyen d'une loi spéciale et conformément aux précédents suivis dans le Tennessee, le Maryland et le Missouri. Aussi fant il s'attendre à voir proposer l'envoi de gouverneurs provisoires au Sud. Mais ce second procédé est tout aussi dangereux que le premier.

La forme n'est donc pas moins embarrassante que le fond, et si grande que soit la majorité du parti républicain dans le Congrès, elle est loin de lui fournir le moyen de renverser les obstacles que la Constitution des Etats-Unis oppose à l'accomplissement de ses desseins. Il n'y a guère pour le Congrès d'autre alternative, que de prolonger le *statu quo* ou de rouvrir à des mesures ouvertement révolutionnaires. Dans l'un comme dans l'autre cas, une responsabilité fort grave pèse sur le parti qui vient de triompher, et cette responsabilité est d'autant plus grande que la solution de la question de reconstruction dépend, uniquement de sa décision, en l'absence de toute contestation possible de la part du Sud exclu de droit de participer aux délibérations législatives.

IMPORTANT POUR LES PILATURES.—La décision intérimaire qui soit a été récemment rendue par le commissaire du Revenu de l'Intérieur:

Bureau du Revenu de l'Intérieur, } Washington, 15 nov. 1866.

Monsieur—En réponse à votre lettre de 13 du courant, j'ai à dire qu'en vertu de l'ipote du 13 juillet 1866, les fils chaînes et trames, pour tisser et pour tous objets de manufacture, sont exempts de taxe. Cette clause exempte virtuellement tous les filés dépendant que l'expression "Objets de manufacture" est très large et peut couvrir toutes les manières dont les fils sont généralement employés. La quantité employée pour d'autres usages que ceux des manufactures, si toutefois les sont employés ailleurs, serait si faible, et en même temps si difficile à établir, que le produit ne vaudrait pas la peine de l'assesser.

Votre, respectueusement, THOMAS HARLAND, Commissaire du département. Mr THOS ALLEN, assesseur des E.-U., Troisième District, Pennsylvania.

L'ELECTION DANS L'ETAT DE NEW-YORK.—L'élection dans l'Etat de New-York a donné les chiffres suivants: total des votes 718,896; Trenton 366,673; Hoffman 352,425, majorité pour Trenton 14,048.

LA RÉCOLTE DE COTON.—Depuis le 1er septembre on a reçu dans les différents ports du Sud 239,800 balles de coton, tandis que l'année dernière à la même époque on avait reçu 450,000 balles. C'est une diminution de près de moitié, ce qui fait supposer que le total des envoies sera que de un million de balles au lieu d'être de deux millions comme l'année dernière.

LES AFFAIRES.—Les journaux des grandes villes de l'ouest se plaignent beaucoup de l'état des affaires. Quand comprendront-ils que l'intérêt des Etats agricoles de l'Ouest leur commande de faire cause commune avec le Sud pour demander la restauration de l'Union, la révision du tarif et la diminution des impôts qui absorbent le plus clair des revenus du pays?

MASQUES ET COSTUMES.—Mme Grout a apporté de Paris un admirable assortiment de masques et de costumes. Tout cela est frais et d'une rare élégance. Dans la saison des bals, l'aristocratie des salons se masque et se travestit chez Mme Grout. Le magasin de celle-ci est au No. 93 de la rue Conti.—Voir aux annonces.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Départ des troupes françaises du Mexique—Déclaration de M. de Montholon à cet égard—Ajournement du caucus républicain à Washington—Il n'est pas question de la mise en accusation du président—Prochaine incursion des Fenians dans le Canada—Ils veulent délivrer leurs prisonniers—Combat d'un grecer avec un voleur—Le général Sheridan contre le général Sedgewick—Désapprobation de la conduite présumée de ce dernier—Le message du président sera envoyé au sud par le télégraphe—Baisse du coton.

Washington, 30 nov. — Le marquis de Montholon, ministre de France, a reçu avis de son gouvernement que vingt navires devaient transporter les troupes françaises du Mexique. Ils partiront en deux divisions. Le marquis ne doute pas que les troupes françaises n'aient quitté le Mexique avant le 1er janvier, et n'exprime en surprise de ce que la presse américaine soutienne qu'il y a complication dans les questions relatives au retrait de France. Il s'est rendu au département d'Etat, ce matin, et là il a rencontré le ministre mexicain, qu'il a ainsi cordialement. Montholon partira pour France le 30 décembre. Son successeur arrivera le 15.

Le caucus radical, convoqué pour ce soir, a été ajourné à la semaine prochaine, pour qu'il puisse réunir un plus grand nombre de membres. Beaucoup de membres républicains qui ont insisté avec énergie sur l'ajournement, ont soutenu que si le caucus avait lieu maintenant, ce serait donner à quelques membres qui se trouvent chez l'ouest le moyen de faire leur campagne le travail de la session, comme cela s'est fait à l'ouverture de la session dernière. Les membres républicains sont opposés à la tentative de mettre en accusation le Président.

Le Président continue à jouir d'une bonne santé et espère toujours voir triompher son plan de reconstruction constitutionnel. Il n'a pas de plan quel la paix et l'Union puissent être solidement rétablies dans le pays.

Nombre de membres du Sud sont arrivés et retiennent des logements pour l'hiver.

Washington, 30—Le jour de St-André a été célébré aujourd'hui avec beaucoup d'entrain.

Le gouverneur a nommé Thos. E. Haydon, avocat du district des Etats-Unis pour Nevada.

Un meeting de cabinet a eu lieu aujourd'hui pour considérer quelques points de message.

Le général Sheridan est à Hilton Head.

On a rapporte hier deux cas de choléra qui se sont terminés fatalement.

Le Message du Président ne sera pas imprimé à temps pour être envoyé aux journaux de Boston par la poste, mais il sera transmis par le télégraphe à tous les points du Sud.

Washington 30—Les réclamations des loyaux Chastaw et Chickasaw, reconnus par les commissaires Rice et Dennison, s'élèvent à $1,000,000.

Le message du président a été complété aujourd'hui. Des copies cachetées ont été envoyées d'avance à la presse et ces copies ne devront être publiées qu'après l'adresse du message au Congrès.

Il est arrivé environ trente membres du congrès depuis pas un tiers du projet de mise en accusation du président comme chose sérieuse.

New York 30, au soir—Sucre inactif à 10 et 11c, café lourd et languissant; Graisse 12c et cotonnade pour Liverpool, mais très ferme.

New York 30, au soir—Le coton a fermé en baisse de 1c. — 2,500 balles; 2,400 balles, Middling Uplands 33 1/2 et Middling Uplands 35c.

Le steamer Mariposa est arrivé de la Nile-Orléans, apportant 6,000 pieds de bois, 64, 106 3/4; de '65, 107 1/4; nouvelles émissions 108 1/4.

Baltimore 30—Jeudi soir, Philip Sewerm a été blessé dangereusement à la poitrine par Gerhard Westemberger qui, avec trois autres, composaient une paire de harnais appartenant à Schwerm. C'est sur les remontrances de ce dernier que Westemberger a fait fen sur lui. Pas d'arrestations jusqu'à présent.

North H. Abbuh, employé de MM. James & Co., marchands de bois, a reçu accidentellement un coup de feu pendant qu'il était occupé dans le chantier. Le coup a été tiré par un individu qui s'exerçait au tir dans un court.

Mobile, 30—Ventes de coton; 400 balles aujourd'hui, à 31 pour le middling. Vendu pendant la semaine, 5,200 balles; reçu 9,640, contre 10,913; exporté 3,451; stock dans le port 53,365.

Memphis 30—La collision sur le chemin de fer de Charleston est plus sérieuse qu'on ne l'avait d'abord rapporté. Henry Slaton, le conducteur, trois blancs et quatre affranchis ont été tués sur le coup. Les wagons de l'Express et des bagages ont pris feu et leur contenu a été brûlé avec la malle et les corps des personnes tuées, M. Jonas, le maître des bagages, a été brûlé à mort.

Les passagers n'ont pu porter secours à cause du wagon du feu et des passagers de seconde classe qui étaient devant eux. Les deux machines ont été détruites. Aucun passager n'a eu de mal. L'accident est venu de ce que Slaton était parti trop tard.

Sandy Hook, 30—Le brick Wilhelmina de Bordeaux pour New-York, échoué sur les bas-fonds de Romer, est en feu en mer. 50 tonneaux de marchandises ont été jetés par dessus bord et il est plein d'eau.

New York, 30, 1 P. M.—Coupons de '61, 112 7/8; '62, 108 3/4; de '64, 106 5/8; de '65, 107; 10, 40; '67, 107 3/4; Trésor première série 105 1/2; 2me série, 105.

New York, 30—Arrivé, la schooner E. Kidder et Ballot Box de la Nile-Orléans.

St Louis, 30—Tous les journaux de cette ville ont décidé contre les rapports de la presse associée de New York et prennent les rapports si complets adressés par D. H. Craig, l'agent de l'association des nouvelles télégraphiques européennes et américaines.

Québec, 30—On prévoit ici qu'une incursion partant du Vermont sera tentée lorsque les prisonniers seront jugés dans le comté de Bedford. Les marauders se rassemblent, dit-on, à Highgate et St Albans et leur objet déclaré est de délivrer les prisonniers fenians.

On croit que Lord Monk partira jeudi prochain de Québec pour Montréal, où un meeting de cabinet aura lieu vendredi. Le général Mc Clellan est aussi attendu pour agir comme administrateur pendant le voyage du gouverneur en Europe.

Son Excellence prendra passage sur un steamer de la ligne Cunard et sera absent quatre ou cinq mois. Sa présence en Angleterre, à l'époque où l'on s'occupera de la confédération provinciale, y sera, de l'avis du gouvernement impérial, d'un grand avantage pour les provinces.

Ottawa, 30 nov—Il est tombé de la neige ce matin, et comme elle a fondu aussitôt, les rues sont couvertes de boue.

Hartford, 30—M. Wm. Leach a surpris un voleur qui était entré dans sa grocerie hier soir. Il a renversé trois fois l'intrus, mais la dernière fois M. Leach a reçu quatre coups de poignard au côté gauche; un des coups a atteint le poumon gauche. En voulant parer les coups, M. Leach a lâché le voleur qui a échappé.

M. Leach avait avec lui un ami qui a fait la première apparence de trouble.

(Voyez l'anglais pour les marchés de l'Ouest.)

Louisville, 30—Le général Sheridan télégraphie de Galveston qu'il craint que le général Sedgewick ait traversé à Matamores et pris possession de la ville sous prétexte de protéger les américains et il dit au général Grant que si cela est vrai, il demandra son rappel immédiat avec son approbation, et il refuse d'endosser tout mouvement de ce genre.

Il a été répondu immédiatement au général Sheridan de déposer Sedgewich à la première vérification du mouvement rapporté et désavouer tout endossement de la part des Etats-Unis.

Les nouvelles télégraphiques à la presse de l'Ouest sont maintenant fournies par la nouvelle association.

St Louis 30—Un feu a détruit à Weynsville, Missouri, la fabrique de tabac de Wilson, contenant 25,000 livres de tabac. Perte $15,000. Assurance $6,000.

$46,771,81 et une dépense de $59,331,57; balance en main $13,169,90.

Est adoptée, une résolution requérant le recouvrement du président du chèque délivré de leurs recettes du 1er avril au 1er novembre.

Une résolution condamnant à $100 d'amende quiconque prendra de la terre du fleuve, sans permission, vient du Bureau des aldermen.

M. Sturtes ne sait pas pourquoi les citoyens ne pourraient pas user de ce sable, quand le fleuve très sûrement comblera tous les vides.

Une communication du Dr. Caire, médecin de la ville, sur la situation des prisonniers du Workhouse, est référée.

L'ordonnance fixant la taxe sur les professions, etc., revient avec une section amendée et qui réduit la taxe sur les banques de $2,000 à $1,000. Le Bureau persiste dans son action.

Le Bureau s'oppose à tous amendements, et persiste dans la taxe de $10,000 sur les vendeurs de ville, sur la situation des prisonniers du Workhouse, est référée.

L'ordonnance fixant la taxe sur les professions, etc., revient avec une section amendée et qui réduit la taxe sur les banques de $2,000 à $1,000. Le Bureau persiste dans son action.

Le Bureau s'oppose à tous amendements, et persiste dans la taxe de $10,000 sur les